



ÉCOLE DE SAINT ANTOINE SUR L'ISLE

ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

À compléter lisiblement svp avant le 26 juin 2026

FICHE RENSEIGNEMENTS ET AUTORISATIONS

Conformément à notre Règlement Général de Protection des Données,
ne vous sont demandées que les informations autorisées et nécessaires au fonctionnement de nos services

ENFANT

NOM : Classe 2026-2027:.....

PRENOM :

Date de naissance : à :

Adresse :

Numéro CAF Nom de l'allocataire.....

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Nom Prénom du Père..... Date/lieu de naissance..... Adresse (si différente de l'enfant)	Nom Prénom de la Mère..... Date/lieu de naissance..... Adresse (si différente de l'enfant)
N° de téléphone portable	N° de téléphone portable
Adresse mail	Adresse mail
Situation de famille : / / Mariés / / Vie maritale / / Séparés ou divorcés	
Garde de l'enfant en cas de séparation ou de divorce.....	

Coordonnées des personnes autorisées à venir chercher votre enfant en cas d'urgence et d'indisponibilité de votre part.

NOM	PRENOM	LIEN AVEC L'ENFANT	TELEPHONE

Je soussigné(e),

* Déclare que mon enfant nécessite un **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)** OUI NON

* sollicite son inscription aux services suivants :

RESTAURATION SCOLAIRE OUI NON (si pour une raison particulière votre enfant doit prendre son repas, signalez le à la mairie 48h à l'avance)

- Régime alimentaire :

Si oui, vous vous engagez à la prise de repas régulière et à solder les factures régulièrement

Les factures de cantine seront réglées par carte bancaire/chèque par prélèvement

Si vous optez pour le prélèvement ou si vous avez changé de compte bancaire, adressez-vous à la mairie. Attention : le prélèvement demandé à Porchères n'est pas automatique à St Antoine. Vous devez refaire une demande.

GARDERIE OUI (Ne pas oublier le goûter) NON ou en cas exceptionnel signalé à la mairie

MATIN (à partir de 7h30) **SOIR** (jusqu'à 18h15)

Les factures de garderie seront réglées par carte bancaire/chèque par prélèvement

Notre garderie est un service payant ouvert aux parents qui travaillent. Nous n'accueillons que les élèves scolarisés à St Antoine sur l'Isle, éventuellement à Porchères que dans le cas de regroupement des fratries.

TRANSPORT SCOLAIRE OUI NON

Préciser si ce transport sera régulier **MATIN** **SOIR**

ECOLE MULTISPORTS pour les élèves du CE2-CM1-CM2 uniquement **PRÉ-INSCRIPTION**

OUI

NON

Le dossier qui vous sera remis avant les vacances devra nous être déposé COMPLET au plus tard le 10 septembre. **Prévoyez dès à présent le certificat médical qui vous sera demandé** en plus de l'autorisation parentale et l'attestation d'assurance (responsabilité civile et individuel accident,). Les inscriptions sont limitées .

▶ J'autorise la Mairie à utiliser mon adresse mail, mon numéro de téléphone portable (SMS) pour transmettre toute information utile à la scolarité de mon enfant,

▶ J'autorise la prise de photo de mon enfant au sein d'un groupe et pendant le temps péri-scolaire pour un usage exclusivement pédagogique et informatif. Elles pourront être utilisées pour promouvoir les activités ludiques organisées à la garderie notamment (bulletin municipal, expositions).

▶ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur des différents services et je m'engage à les respecter.

▶ Je m'engage à signaler toute modification sur ces déclarations pendant l'année scolaire.

▶ Je fournis la responsabilité civile et individuelle accident obligatoire pour toutes activités extra scolaires organisées par l'école hors temps scolaire (sortie avec pique-nique par exemple...).

Fait à Le

Signature du représentant légal,
(Lu et approuvé)